

# LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 217 | MARS 2016

## EUROPACITY

Venez vous informer  
et donner votre avis

## RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 17 MARS À 20H  
SALLE JACQUES BREL

**10** Dossier  
Quinzaine Parcours  
de femmes

**15** Le tennis club de  
Gonesse : dynamisme  
et développement

**16** Les travaux de la rue  
de Paris débutent le  
7 mars



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

# SOMMAIRE

**02 / retour sur**

**04 / actualités**

**06 / zoom service**

Service développement social local

**09 / Numérique**

Deux labellisations au titre de la Grande Ecole du numérique pour Gonesse

**10 / Dossier**

Quinzaine "Parcours de femmes"

**15 / Acteurs locaux**

Le Tennis club de Gonesse

**16 / Travaux**

Les travaux de la rue de Paris reprennent le 7 mars

**18 / Citoyenneté**

Retour sur les Assises de la réforme des rythmes scolaires

**19 / Hommage**

à Joljan Galicki

**20 / infos pratiques**

**21 / bloc notes**

**22 / tribunes**



VOTRE  
SUPPLÉMENT  
DU MOIS

## SPORT

### Tournoi de fustal



## CULTURE

### Festival Image par Image



**EMPLOI**

Rencontres pour l'Emploi et la Formation



Cette 8<sup>e</sup> édition a rassemblé, le 11 février dernier à la salle Jacques Brel, pas moins de 64 exposants dont de nombreuses entreprises venues pour recruter. La journée a été ponctuée d'ateliers et de réunions d'information sur l'Economie Sociale et Solidaire.

**SOLIDARITÉ**

Repas de l'association AMAB au centre socioculturel Ingrid Betancourt



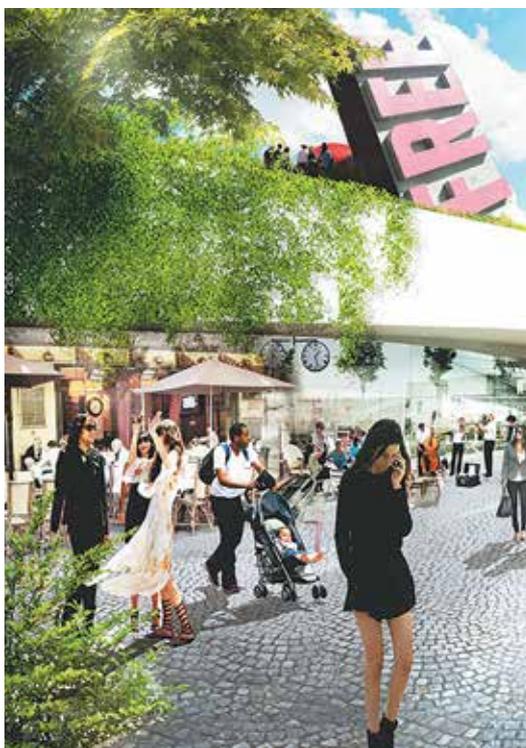
Afin de financer ses actions sociales, l'association AMAB organise des repas au centre socioculturel Ingrid Betancourt. Les maires-adjoints Malika Caumont et Mohamed Hakkou ainsi que Christian Vérité, président du CLVA étaient présents mardi 16 février pour soutenir la présidente de l'association, Manal Abdelouahabi

**TRANSPORTS**

Réunion d'information sur les nouveaux tracés des bus



Jeudi 18 février s'est tenue une réunion publique d'information sur les modifications des lignes de bus dans le cadre des travaux rue de Paris et suite à la mise en service du Bus à Haut Niveau Service prévue pour la rentrée 2016. Retrouvez toutes les cartes sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr) et plus d'informations page 15.



**CITOYENNETÉ**

**Lancement du débat public EuropaCity**

Le débat public est une phase obligatoire avant le lancement d'un projet d'ampleur. Cette grande période de débat public, s'ouvrira le 17 mars par une réunion publique à 20h à la salle Jacques Brel. Tous les citoyens peuvent confronter leurs opinions au maître d'ouvrage et lui poser des questions. La réunion publique sera également l'occasion de présenter clairement ce projet structurant pour la Ville. Le débat public se déroule également sur Internet et vous pouvez consulter le dossier du maître d'ouvrage sur notre site ou le site EuropaCity.com. La fin du débat public sera marquée par une réunion publique de clôture à Garges-lès-Gonesse le 28 juin prochain à 20h. Le maître d'ouvrage tiendra compte de la teneur des débats pour maintenir, modifier ou abandonner son projet.

Le projet EuropaCity prévoit 3,1 milliards d'euros d'investissement privé sur le Triangle de Gonesse pour créer sur 80 hectares un pôle de loisirs, de culture et de commerces. Le projet est prévu avec une ouverture en 2024.

Plus d'informations sur [www.europacity.com](http://www.europacity.com)

**CITOYENNETÉ**

**Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**

Samedi 19 mars marquera le 54<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Un rassemblement et une cérémonie seront organisés devant le monument aux morts du cimetière communal à 11h.

Un car sera mis à disposition le long de la mairie, 66 rue de Paris avec un départ à 10h45.



**SÉCURITÉ**

**Installation d'un radar mobile aux abords du chantier du BHNS**

Un nouveau radar mobile a été installé par la préfecture non loin du carrefour de la fontaine Cypierre. Ce radar mobile flashe les véhicules dépassant les 30 km/h. Bien que ce nouveau radar puisse être utile pour sensibiliser les automobilistes et assurer la sécurité des personnels travaillant sur le chantier du BHNS, une phase de pédagogie aurait été préférable avant d'entamer des mesures de répression. Le Député-maire rappelle qu'*"il ne faut pas confondre sécurité routière et répression routière"*. Malheureusement, la Ville n'a pas été informée de cette installation et n'a donc pas pu effectuer ce travail de prévention.





**JEUNESSE**

**Appel à projet  
Jeunes talents**

Les jeunes talents de la ville seront à l'honneur à la salle Jacques Brel, le 13 avril prochain. De 19h à 22h. Vingt jeunes talents se succéderont sur scène pour une soirée ouverte à toutes les disciplines. Vous avez entre 12 et 26 ans et avez envie de vous produire sur scène, seul(e) ou en groupe, n'hésitez pas à postuler. Faites découvrir vos talents de magie, slam, danse, chant, graff, beat-box, musique, vidéo...

Montrez de quoi vous êtes capables !

**Pour postuler**, envoyez avant le 27 mars une vidéo par WeTransfer / un lien youtube à [jeunes-talents@mairie-gonesse.fr](mailto:jeunes-talents@mairie-gonesse.fr) pour passer les phases de sélection.

**CADRE DE VIE**

**Concours jardins  
et balcons fleuris**

La commune de Gonesse s'investit pleinement dans le label villes et villages fleuris et a déjà obtenu deux "fleurs" récompensant la qualité du fleurissement dans la ville.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour le prochain passage du jury du concours, la Ville organise un concours jardins et balcons fleuris et souhaite que le jury du label puisse s'il le souhaite voir le jardin et le balcon récompensés par la Ville.

Les inscriptions au concours auront lieu jusqu'au 31 mars 2016.



**Concours " Jardins et balcons fleuris "**  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....  
.....

**N° de téléphone :** .... / .... / .... / .... / ....

**Catégorie :**     Jardin fleuri visible de la rue                       Balcon visible de la rue\*  
*\*merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.*

**Période d'inscription : avant le 31 mars 2016**

Réponse à adresser uniquement par courrier à : Mairie de Gonesse / Direction de l'Aménagement Urbain /  
Service Espaces Verts / 66 rue de Paris BP 100 60 / 95503 Gonesse Cedex



**Catherine LEBOUTEILLER**  
Responsable du Service  
développement social local

## Le service développement social local

# Accompagner les Gonessiens en difficulté

**L**e CCAS est un établissement autonome présidé par le Maire ou son représentant, adjoint au Maire délégué à l'action sociale et à la solidarité intergénérationnelle, Marc Anicet. Parmi les composantes du CCAS, le service développement social local est chargé de mener à bien la politique de soutien aux personnes en difficulté à Gonesse. Ce service gère l'aide sociale légale (obligatoire car fixée par la loi) mais, la commune ne se contente pas de ces missions et agit plus largement. « *Nous sommes un service social à part entière, polyvalent et généraliste* », explique Catherine Lebouteiller, responsable du service.

### Pas d'assistantat

L'objectif est de soutenir les personnes qui en ont besoin quelques soient leurs difficultés. « *Nous ne faisons pas de l'assistantat, nous accompagnons les personnes afin de les amener à terme à retrouver leur autonomie. Pour cela, leur mobilisation et leur adhésion est indispensable* », précise Catherine Lebouteiller.

Un des principaux domaines d'intervention du service développement social local a trait aux problématiques de logement. Les prises en charge sont très larges : l'accès au logement, les ruptures d'hébergement et l'accompagnement face à une procédure d'expulsion. Dans ce dernier cas, le service agit en mobilisant de nombreux « outils » : aide administrative et juridique, état des lieux de la situation budgétaire, travail éducatif sur la gestion d'un budget, réalisation de dossier de surendettement...

Des aides financières sont également possibles. « *Depuis plusieurs années, on note une augmentation du nombre de demandes d'aide pour l'alimentation* », constate la responsable du service. Les dossiers sont transmis par les travailleurs sociaux d'autres structures ou institutions (Ville, Département, Hôpital, etc).. Parmi les aides facultatives, on compte également l'aide à la restauration scolaire. Les parents doivent en faire la demande chaque trimestre, car l'aide n'est accordée que pour trois mois.

L'accès aux soins est également devenu un enjeu majeur sur lequel le service intervient, notamment en favorisant l'ouverture rapide des droits à la CMU (couverture maladie universelle).

### Un service de proximité

Pour gérer toutes ses missions, le service compte quatre travailleurs sociaux (assistante sociale ou conseillère en économie sociale et familiale) ainsi que deux accueillantes sociales qui exercent des fonctions administratives mais également d'accueil et d'orientation du public. « *Le travail social nécessite des qualités relationnelles et d'écoute ainsi que des compétences techniques face à des situations de plus en plus complexes. L'accueil inconditionnel du public est une nécessité* », rappelle Catherine Lebouteiller. Le service développement social local joue ce rôle auprès des habitants. « *De plus en plus de services telle que la CAF ou l'assurance maladie sont décentralisés et donc éloignés de la population. Nous restons un service de proximité et d'écoute* », poursuit la responsable du service. Garder ce lien direct permet aux travailleurs sociaux d'aider les habitants qui ont du mal à s'y retrouver dans les méandres des aides, des dossiers administratifs et des procédures.

La connaissance du terrain des agents du service est essentielle. Catherine Lebouteiller a commencé en étant assistante sociale et a travaillé pour divers Conseils généraux. La passion de son métier et sa connaissance des différents acteurs façonnent l'action du service pour qui la coordination avec le Département et plus généralement l'ensemble des services sociaux du territoire est indispensable. « *Nous avons la chance à Gonesse d'avoir un CCAS offrant des prestations diversifiées au public, une équipe de Direction engagée et des agents investis et soucieux de la qualité de leurs interventions* », conclut Catherine Lebouteiller.



## LES CHIFFRES DU SERVICE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



**668**  
dossiers  
d'usagers  
suivis  
(soit 268 situations par  
travailleur social)



**1050**  
personnes ou familles  
ont été reçues sur les  
permanences d'accueil  
sans rendez-vous



**84**  
familles ont été suivies  
dans le cadre d'une  
procédure d'expulsion



**175**  
dossiers  
ont été  
réalisés auprès du  
Fonds de Solidarité  
Logement et énergie



**18** dossiers  
de surendettement  
auprès de la Banque  
de France



**900**  
dossiers  
d'aide à la  
restauration  
scolaire

**PRÉPAREZ  
VOS VACANCES  
ET VOS LOISIRS**

**ENTRÉE LIBRE**

# FORUM vacances LOISIRS FAMILLES

**MERCREDI  
23 MARS  
2016**

**13H > 20H**

**CENTRE SOCIOCULTUREL  
LOUIS ARAGON**

20 bis, av. François Mitterrand



**INFORMATIONS : 01 34 45 10 76**

**WWW.VILLE-GONESSE.FR**

# Deux labellisations au titre de la Grande Ecole du numérique pour Gonesse

**La Fabrique numérique de Gonesse et LePoleS viennent de recevoir le label de la Grande Ecole du Numérique. Ces deux formations gonessiennes sont reconnues pour leur pertinence.**

## La fabrique numérique de Gonesse

La Fabrique numérique de Gonesse est un dispositif de remobilisation qui s'appuie sur les outils numériques. C'est une formation de 5 mois et demi à raison de 4 jours par semaine pour un total de 430h, ouverte aux 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec peu ou pas de qualifications.

Les 12 jeunes membres de la première promotion, orientés par des partenaires ou s'étant inscrits par eux-mêmes, sont pris en charge par l'association les compagnons du Dev et son co-traitant ECP missionnés par la Ville de Gonesse pour l'animation de la Fabrique.

La première promotion a débuté le 9 novembre dernier et a déjà pu s'initier aux rudiments du code informatique, à la maîtrise de logiciels d'animation, à la découverte de l'impression 3D ou de la découpe laser.

Outre les enseignements numériques, les séances comportent des ateliers portant sur l'orientation, le savoir-être ou encore la réponse à des commandes concrètes. La pédagogie s'articule autour de la réalisation d'actions citoyennes à la demande d'acteurs locaux. La Fabrique numérique n'est pas une formation qualifiante mais un tremplin.

« Après quelques mois, les jeunes de la Fabrique numérique ont acquis des savoir-faire et gagné en confiance. La labellisation nous aidera à poursuivre nos efforts », avance le Député-maire, Jean-Pierre Blazy.

## LePoleS

LePoleS propose des formations intensives au métier de développeur Web dans les quartiers. Complémentaire avec la Fabrique numérique, cette formation de 3 mois et demi sera prochainement proposée au sein du tout nouveau Pôle d'Information et d'Orientation (PIO) de Gonesse. Contrairement à la Fabrique, cette formation ne s'adresse pas qu'aux jeunes et permet d'acquérir rapidement les qualifications pour intégrer le monde du travail. « Cela fait plusieurs années que nous souhaitons mettre en place une formation aux métiers de développeurs gratuite pour les stagiaires car il y a un vrai besoin dans les entreprises qui n'arrivent pas à recruter. La labellisation du PoleS va nous permettre de concrétiser ce projet », se réjouit Jean-Pierre Blazy.

.....  
 **Contact : 01 34 45 19 99**  
 ou [contact@connecteurs.fr](mailto:contact@connecteurs.fr)







# Quinzaine “Parcours de femmes”

A l'occasion de la journée internationale de la femme, la Ville de Gonesse organise la quinzaine “Parcours de femmes” pour promouvoir l'égalité femme/homme. Du 8 au 20 mars, un programme riche d'animations, expositions, ateliers, projections auront lieu dans différents lieux de la ville. La quinzaine débutera par une grande soirée de lancement avec une représentation de théâtre forum, du slam et un ciné-débat.

### LANCEMENT OFFICIEL DE LA QUINZAINE

Le centre socioculturel Marc Sangnier organisera un théâtre forum interactif le 8 mars de 14h à 15h30

### La soirée débutera à 19h au cinéma Jacques Prévert.

L'association Arts et Prémices Cie présentera des saynètes mettant en exergue le quotidien des femmes dans des temps et instances de la vie quotidienne. De ces mises en scène découleront des interrogations et des débats permettant au public de participer et réfléchir ensemble sur la place des femmes dans la société.

L'association Saxo lira ensuite quelques textes de Slam sur la thématique du parcours de femmes, puis un court métrage réalisé par les jeunes du Conseil Participatif de la Jeunesse sera diffusé avant de terminer la soirée par un théâtre forum participatif, toujours autour de la thématique "parcours de femmes".



#### Malika CAUMONT,

Adjointe au maire déléguée à la jeunesse, population et citoyenneté

“ La soirée de lancement de la quinzaîne parcours de femmes aura lieu le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. À travers cette soirée, nous présenterons la programmation de la quinzaîne jusqu'au 20 mars et des artistes et des jeunes de la ville sensibiliseront le public à la condition des femmes dans notre pays à travers une projection-débat, des lectures de slam et un théâtre forum. Venez nombreux pour partager ce moment de convivialité et d'échange. ”





## EXPOSITIONS

Les trois centres socioculturels et la maison intergénérationnelle proposeront chacun une exposition (photographie et textes) autour de la thématique "parcours de femmes".

### PORTRAITS DE FEMMES

Par les habitants du quartier de la Fauconnière et en partenariat avec l'association Cyclone

**Du 29 février au 20 mars**

Centre socioculturel Marc Sangnier

### JE CRÉE, DONC JE SUIS...

Par les habitantes avec le concours de l'association Main dans la main

**Du 7 au 20 mars**

Centre socioculturel Ingrid Betancourt

### LES REFLETS DU TEMPS "QUI SUIS-JE ?"

**Du 8 au 12 mars**

Centre socioculturel Louis Aragon

### PARCOURS DE TROIS FEMMES

**Du 8 au 18 mars**

Maison intergénérationnelle



#### Lucie Eulalie,

Adjointe au maire déléguée  
à la culture et aux centres socioculturels

“A travers la programmation de la quinzaine *Parcours de femmes*, nous avons tenu à impliquer les trois centres socioculturels pour que des actions se déroulent dans les différents quartiers de la ville. Ainsi, vous pourrez découvrir jusqu'à la mi-mars trois expositions très complémentaires à Louis Aragon, Ingrid Betancourt et Marc Sangnier. N'hésitez pas à visiter ces trois expositions qui explorent chacune des aspects différents de la condition féminine. ”



## ATELIERS

En partenariat avec la Mission locale et l'école de la 2<sup>e</sup> chance

### ATELIER COUP DE MAIN

Customisation de petits objets et de mobilier pour décorer la Maison de la Solidarité

**Maison de la Solidarité**

**Lundi 7 mars de 11h à 17h**

### ATELIER CULINAIRE :

Préparation par les jeunes, les femmes employées des entreprises du bassin Est du Val d'Oise et les cuisinières de la Maison de la Solidarité.

**Mardi 8 mars à 9h**

**Maison de la Solidarité**

### ATELIER CRÉATIF

A la découverte de 3 parcours de femmes célèbres : E. Piaf, M-C. Pietragalla et F.Artaux autour d'art créatif intergénérationnel

**Mercredi 9 mars à 14h**

**Maison intergénérationnelle**

### PROJECTION / DÉBAT / ÉCHANGES

#### DÉBAT SUR LE THÈME DES DROITS PARENTAUX

Echanges autour de l'autorité parentale, les moyens de faire valoir ses droits et la place de la femme dans le foyer.

- Mercredi 9 mars de 9h30 à 11h  
Centre Louis Aragon
- Vendredi 18 mars à partir de 9h  
Centre Ingrid Betancourt

#### DIFFUSION DU FILM

*L'homme qui répare les femmes :  
la colère d'Hippocrate suivi d'un échange*



Projection suivie d'un débat en présence de **Julie Gayet**, marraine du Fonds pour la Santé des Femmes (FSF), et de **Gilles Dauplain**, ancien chef

de service gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Gonesse, administrateur du FSF et du Collège National des Gynécologues-Obstétriciens Français

**Vendredi 11 mars à 14h / Cinéma Jacques Prévert**  
Entrée : 3 euros

#### DIFFUSION DU FILM

**La Marcheuse**

suivie d'un échange avec le réalisateur **Naël Marandin**

**Vendredi 18 mars à 14h**  
**Cinéma Jacques Prévert**  
Entrée : 3 euros

#### PROJECTION DU DOCUMENTAIRE

**Un combat en héritage**

Ce documentaire est réalisé par le centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

**Du 29 février au 8 mars,**  
**au centre socioculturel Marc Sangnier**  
**Du lundi au vendredi : 9h à 12h / 13h30 à 19h**  
**Samedi : 14h à 18h**



## CLÔTURE

**Tournoi international de Tennis féminin de Gonesse** du 12 au 20 mars au Tennis Club de Gonesse.

**Dimanche 20 mars,**  
**la finale du tournoi**  
clôturera la quinzaine.



**Patrice RICHARD,**  
Adjoint au maire délégué  
délégué aux sports

“ Le sport féminin est un bon moyen de promouvoir l'égalité femmes/hommes. Il suffit de voir le niveau affiché par les joueuses du tournoi de Gonesse pour faire taire les clichés, parfois tenaces, sur les femmes et le sport. Le tournoi international de tennis féminin est un des grands événements sportifs de l'année à Gonesse et je tiens à remercier le tennis club pour son implication dans ce projet qui fait de Gonesse la seule ville du Val d'Oise à accueillir un tournoi international féminin. ”

# Le tennis club de Gonesse : dynamisme et développement

**Le tennis club de Gonesse, qui organise le tournoi international de tennis féminin en mars, vient d'être récompensé par la Ligue du Val d'Oise pour son développement en 2015.**

Le tennis club de Gonesse organise, du 12 au 20 mars, la 8<sup>e</sup> édition du tournoi international de tennis féminin de Gonesse, l'événement phare de l'année pour le club. Il voit en effet s'affronter des joueuses de très bon niveau, classée entre la 300<sup>e</sup> et la 1000<sup>e</sup> place mondiale. « Elles jouent vraiment à un excellent niveau. Les gens qui viennent sont souvent étonnés par la qualité de jeu », raconte Audrey Hennebelle, présidente de l'association. Les joueuses viennent chercher des points pour le classement mondial, dans l'espoir d'être sélectionnée pour les qualifications du tournoi de Roland-Garros. Le tournoi de Gonesse peut accueillir jusqu'à 200 spectateurs, les places sont gratuites, ne ratez donc pas l'occasion de voir ces joueuses parfois très jeunes (de 13 à 28 ans). L'an passé, la Val d'Oisienne Schena Benamar a été repérée par la fédération suite à sa participation au Tournoi de Gonesse alors qu'elle avait à peine 16 ans. Elle est depuis devenue championne de France des 15-16 ans. « Le tournoi est surtout utile dans la progression de la carrière des jeunes joueuses. Il est difficile de gagner sa vie en participant uniquement à ce type de tournoi », explique Audrey Hennebelle.

Le tournoi est un moyen pour le club de promouvoir le tennis féminin. Un tiers des adhérents sont des femmes et deux présidentes se sont succédées à la tête du club. « Nous menons en effet une grande politique de développement du tennis féminin. En un an, le nombre d'adhérentes a augmenté de 18% », explique la présidente de l'association. Le dynamisme des inscriptions ne concerne pas seulement le tennis féminin. « En 2015, nous avons eu 51 adhérents de plus que l'année précédente », précise Audrey Hennebelle.

## Animations et jeux avec des balles molles

Cette augmentation doit sans doute beaucoup au grand nombre d'activités ludiques que propose le club autour du tennis. Les rassemblements entre jeunes, enfants ou adultes avec des jeux autour du tennis permettent de s'initier et de découvrir le tennis facilement. Le mini tennis ou les jeux avec des balles plus molles



permettent aussi aux enfants et aux débutants de découvrir le tennis et de pouvoir tout de suite taper dans la balle. Le passage à la petite balle jaune, dure et plus difficile à contrôler, se fait progressivement.

Son dynamisme a valu au tennis club de Gonesse de recevoir le trophée du développement pour l'année 2015 (dans sa catégorie de club) par la Ligue du Val d'Oise. Ce trophée récompense le club qui s'est le plus développé en terme d'adhérents d'animation et d'implication dans la Ligue, une reconnaissance des efforts accomplis pour redynamiser le club, notamment le recrutement d'un nouvel éducateur sportif.

Quelque soit votre âge n'hésitez pas à rejoindre le club, à participer aux différentes animations ou aux cours collectifs. La surface en terre-battue, moins traumatisante que le ciment permet aux personnes de tous âges de venir jouer sans risquer de se faire mal.

.....  
**Contact : 06 74 36 80 18**  
 E-mail : [tcgonesse@orange.fr](mailto:tcgonesse@orange.fr)

# Les travaux de la rue de Paris reprennent le 7 mars

La réfection de la rue de Paris va entraîner des déviations en centre-ville à partir du 7 mars. Des parcours provisoires des lignes de bus 23, 11, 95-02 et 250 seront mis en place jusqu'au 15 juillet.



Pendant toute la durée des travaux, les bus des lignes 23, 11, 95-02 et 250 seront déviés comme sur le plan ci-dessus.

Du 7 mars au 15 juillet, la rue de Paris sera fermée entre la rue du général Leclerc et la rue de l'Hôtel-Dieu pour la deuxième phase de la réfection totale de la rue de Paris. Les travaux de voirie permettront de rénover les trottoirs et mettre la voie à double sens de circulation. Ces travaux vont faciliter la circulation en centre-ville mais également améliorer la sécurité des piétons.

Dans le même temps, les travaux se poursuivent au carrefour de la fontaine Cypierre pour aménager une voie réservée à la circulation du BHNS et un arrêt de bus qui accueillera notamment le futur terminus de la ligne 23

(voir encadré). Ces travaux se termineront à l'automne. Leur conclusion marquera l'entrée en service du BHNS.

Pendant la période des travaux, la circulation des bus va être modifiée. En effet les bus de la ligne 11, 95-02 et 250 contourneront la rue de Paris en passant par la zone d'activité. En ce qui concerne la ligne 23, les bus reprendront les parcours organisés lors des précédents travaux de la rue de Paris. Il y aura donc deux parcours différents pour cette ligne, un bus sur deux ira à destination de l'arrêt de la place Jean Jaurès (près de la Poste), tandis que le deuxième parcours ralliera l'Hôpital de Gonesse.

La fréquence de passage des bus de ces deux directions a été rééquilibrée pour permettre aux arrêts de l'hôpital et de la rue Bernard Février d'être mieux desservis.

Ces parcours provisoires tiennent donc compte des demandes justifiées des usagers de la ligne lors de la première phase de travaux. Ces usagers avaient alertés la municipalité sur ces parcours provisoires. Jean-Pierre Blazy, Député-Maire était alors intervenu auprès des transporteurs pour permettre la création d'un deuxième parcours pour desservir les arrêts de la ligne 23 jusqu'au carrefour Jean Jaurès.



## Retour sur la réunion publique transport

Le 18 février, la Ville présentait, en présence des principales compagnies de transport collectifs oeuvrant sur la ville, les nouveaux parcours de bus qui prendront effet au moment de la mise en circulation du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service, ligne 20). Plusieurs lignes vont ainsi connaître des modifications de trajets à partir de la rentrée prochaine. C'est notamment le cas de la ligne 23 qui passera à double sens dans la rue de Paris. De plus, les terminus de cette ligne seront le carrefour de la fontaine Cypierre et O'Parinor à Aulnay sous Bois (ils remplacent respectivement le terminus de l'hôpital et du parc des expositions).

La ligne 11 ne passera plus en centre-ville mais fera une boucle pour rejoindre l'hôpital avant de rejoindre Goussainville. Une communication plus précise et plus détaillée sera réalisée à l'approche de la mise en œuvre de ces nouveaux parcours.

# Retour sur les 3<sup>es</sup> Assises de la réforme des rythmes scolaires

**La mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires est un engagement fort de la municipalité en faveur de la réussite des enfants de Gonesse. Les 3<sup>es</sup> Assises étaient l'occasion de présenter le résultat du questionnaire d'évaluation et de débattre du fonctionnement pour la rentrée prochaine.**

## Un fort taux de réponse aux questionnaires

Soucieuse de réaliser une évaluation sur les nouveaux rythmes scolaires et sur la mise en œuvre des TAP (temps d'activité périscolaire), la municipalité a diffusé auprès des parents et des enfants de la ville un questionnaire. Au regard des expériences dans les autres communes, le taux de réponse a été très bon avec 66% de retour pour les enfants et 89% des questionnaires rendus par les parents dont les enfants participent aux TAP.

## Des résultats encourageants

S'agissant de l'organisation de la semaine scolaire, 86% des parents se sont prononcés contre l'école le samedi matin à la place du mercredi matin. Ils considèrent à 70% que l'organisation actuelle est adaptée au rythme et au bien-être de leur enfant et 65% estiment que l'école du mercredi convient à leur rythme personnel et professionnel. Concernant les TAP, 60% des enfants se déclarent satisfaits de l'offre et 83% des parents affirment que leurs enfants sont contents d'aller aux TAP. Les parents se déclarent également satisfaits du nombre de TAP par semaine à 80%, des jours à 79% et des horaires

à 70%. L'effet sur les résultats scolaires qui est un objectif affiché de la mise en place de la réforme des rythmes et des TAP reste difficile à juger. A travers les espaces d'expression libre du questionnaire, certains parents ont néanmoins relevé des effets positifs comme un parent de l'école Camus qui estime que sa fille a repris «*confiance en elle*». L'ensemble des résultats est consultable sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr).

## La concertation

Malgré ses résultats globalement positifs, la municipalité prend acte des remarques de certains parents et enseignants quant à la fatigue des enfants ou encore à la durée des activités (1h15) qui limite le panel des activités possibles - notamment pour les activités à l'extérieur de l'établissement que les enfants sollicitent à 80% à travers le questionnaire.

Ainsi, trois options de fonctionnement pour la rentrée 2016 ont été soumises au débat :

- 1) Garder le même fonctionnement que cette année
- 2) Classe de 13h30 à 16h30 trois fois par semaine, un après-midi sans classe avec 1 TAP de 3h
- 3) Fin de la classe à 16h trois fois par semaine et une fois à 15h, avec 1 TAP de 2h une fois par semaine

La municipalité prendra prochainement sa décision au regard des résultats du questionnaire et des interventions lors des assises.



Les 3<sup>es</sup> assises de la réforme des rythmes scolaires se déroulent le 30 janvier à la salle Jacques Brel en présence de Jean-Pierre Blazy, de Françoise Hennebelle, adjointe au maire déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires et de représentants de la circonscription de l'Éducation nationale.

**Contact :** Mission rythmes scolaires : 01 34 45 10 54

# La Ville rend hommage à Joljan Galicki, figure marquante de l'haltérophilie gonesienne

**Monsieur Joljan Galicki, ancien président du club d'haltérophilie de Gonesse, est décédé le 20 octobre dernier à l'âge de 77 ans. Sa mort laisse un grand vide dans le monde sportif gonesien.**

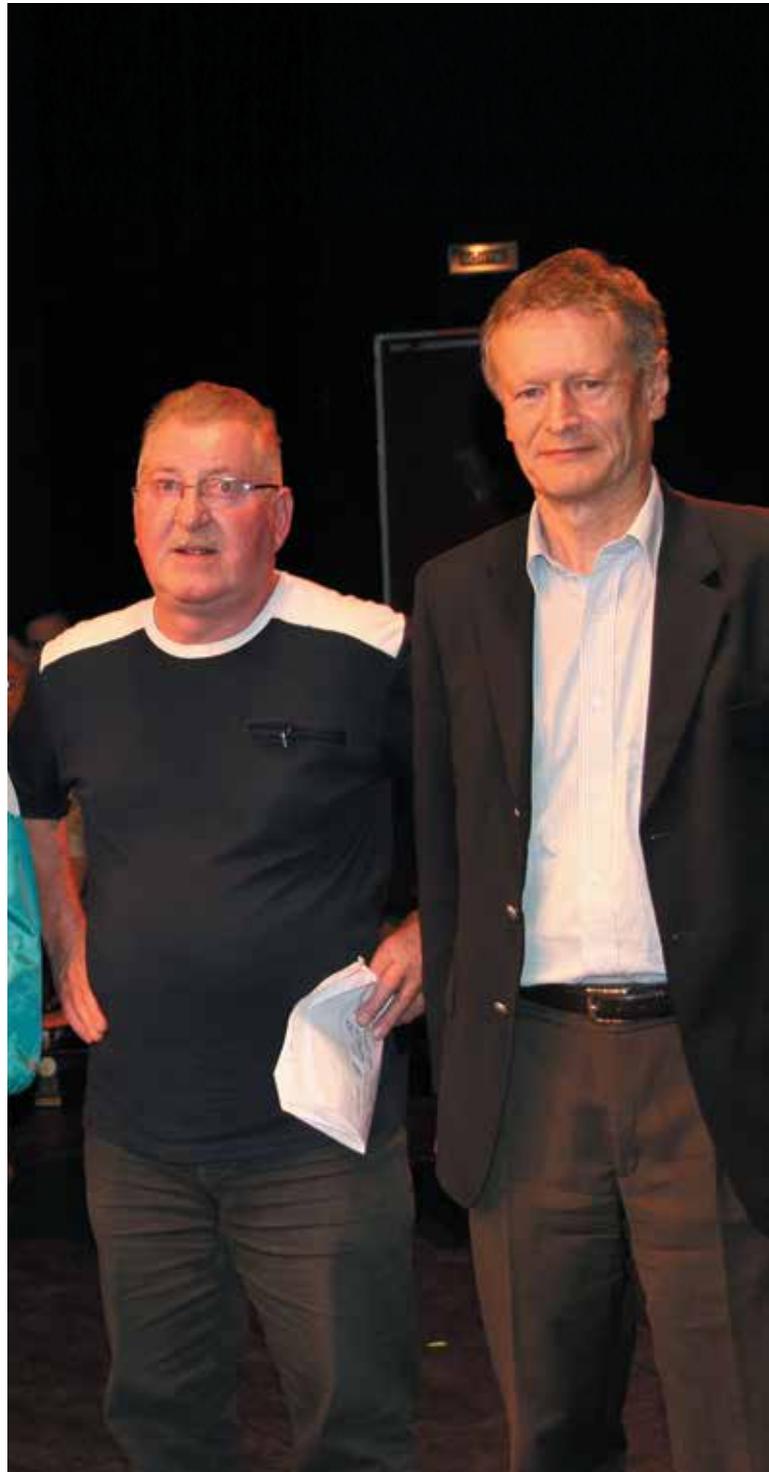
Dès les premiers temps du club d'haltérophilie à Gonesse en 1976, il a fait partie de l'équipe dirigeante et a toujours œuvré pour le développement de cette discipline souvent méconnue. Il était un grand passionné de sport et surtout d'haltérophilie qu'il pratiquait lui-même, au point d'obtenir plusieurs titres, notamment en catégorie vétérans.

Toujours partant pour apporter son aide aux manifestations locales, il a notamment œuvré à l'organisation de nombreux championnats d'haltérophilie sur Gonesse. Il a également été un partenaire très actif pour faciliter l'organisation des championnats d'haltérophilie handisport à Gonesse. Animé d'une véritable âme de bénévole, il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour agir au bénéfice des autres.

Son investissement l'a conduit à exercer les fonctions de Trésorier départemental du Comité du Val d'Oise d'haltérophilie durant de nombreuses années et il a été membre de l'Instance dirigeante du Cercle Vieille France sud des Médaillés Jeunesse et Sports depuis sa création en 1990.

Son parcours et son action dans le monde associatif ont été reconnus, et c'est ainsi qu'il a été décoré de la Médaille d'or du Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1993.

Patrice Richard, maire-adjoint délégué aux sports lui rend hommage : « *C'est maintenant à la nouvelle génération, de suivre son exemple, réaffirmant ainsi notre attachement commun aux valeurs d'éducation et de solidarité pour lesquelles il n'a cessé d'œuvrer.* »





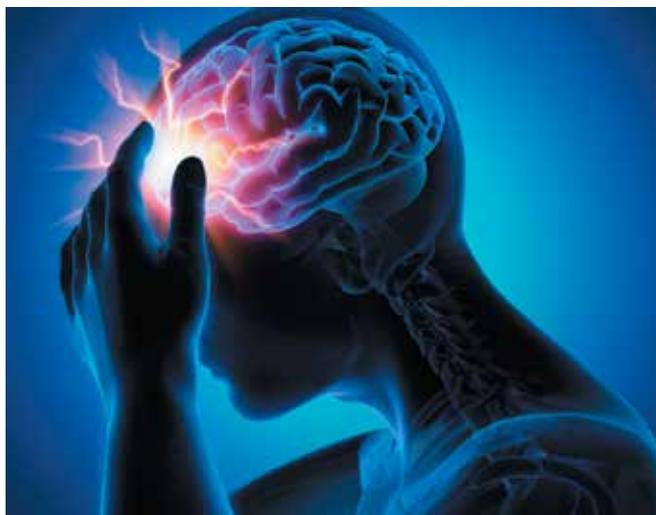
## SANTÉ

### Journée d'information sur l'Accident Vasculaire Cérébral

Chaque année en France, 130 000 à 150 000 personnes font un AVC dont 500 à 1 000 ont moins de 16 ans. Le service de Neurologie de l'hôpital de Gonesse accueille les patients qui en sont victimes : 529 cas ont été recensés en 2015 sur le Centre hospitalier.

La journée européenne d'information sur l'AVC se tiendra le lundi 4 avril 2016 de 10h à 15h dans le hall de l'hôpital ; vous rencontrerez des professionnels de santé (neurologues, infirmières) afin d'obtenir des informations sur les facteurs de risque et les actions à entreprendre avant tout signe annonciateur d'un AVC.

Les bénévoles du Bureau de l'hôpital de Gonesse accueillent les patients et leurs proches du lundi au jeudi de 14h à 17h au bureau n°94 du bâtiment des entrées, ou au téléphone au 01 34 53 22 13 et par courriel à [franceavc.gonesse@yahoo.fr](mailto:franceavc.gonesse@yahoo.fr)



## MÉMOIRE

### Hôpital de Gonesse : appel à témoignages

Dans la perspective du déménagement en 2016 de la plupart des services de l'hôpital dans un nouveau bâtiment de 80 000m<sup>2</sup>, à quelques centaines de mètres des lieux libérés, l'hôpital effectue un travail de mémoire sur l'ancien site. Si vous souhaitez témoigner sur l'hôpital, ce qu'il représente pour vous, les souvenirs qui y sont associés ou si vous avez vu l'hôpital se transformer, si vous possédez des photographies anciennes...

Contactez Maud, responsable de la communication de l'hôpital : [temoignages@ch-gonesse.fr](mailto:temoignages@ch-gonesse.fr)

L'ensemble des travaux de mémoire fera l'objet de restitutions artistiques accompagnant les temps forts de l'ouverture du nouvel hôpital.

## CADRE DE VIE

### Ramassez les déjections de votre animal

La civilité est une composante essentielle du vivre-ensemble et du respect des autres. La Ville tient donc à rappeler qu'il est nécessaire de ramasser les déjections canines, y compris dans les parcs et espaces verts de la ville. Cela éviterait aux jardiniers de la Ville bien des désagréments.



## ASSOCIATIONS

### L'association des musulmans de Gonesse ouvre ses portes

L'Association des musulmans de Gonesse (AMG) organise une journée portes-ouvertes le 19 mars de 13h30 à 17h. L'objectif est de faire découvrir la vie de l'association et de profiter de ce moment pour nouer un dialogue citoyen dans un cadre convivial.

AGM : En Face du Quartier "La Fauconnière", à proximité du nouveau pont SNCF.

# BLOC NOTES

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

31 décembre : GRINE Myriam  
 2 janvier : ATAMAN Ayse  
           CAPIEZ Alicia  
           PHIRMIS OUDHINI Anissa  
 3 janvier : LATIFI Basma  
 4 janvier : BOUDRIOUA Lilia  
 5 janvier : AYADI Amine  
 7 janvier : VELJKOVIC David  
 8 janvier : BERNARD Idriss  
 9 janvier : GULEZIYAN Zaven  
 10 janvier : AYDIN Zilan  
           EUGENI Tessa  
 11 janvier : TANER Dilda

12 janvier : OYSEL Antoine  
 14 janvier : DRAITTE DIAZ Evan  
 16 janvier : ADELAÏDE Thalia  
 18 janvier : YALAP Samuel  
 22 janvier : CHERFI Ilyes  
           GOMIRI Younes  
           NAGERA Myliane  
 23 janvier : BASSIN Maxwell  
 25 janvier : ASGHAR Zain  
           NICOLAS Assiya  
 26 janvier : BEN ABDELHAK Amir  
 27 janvier : MANISSO Elyana

### DÉCÈS

4 janvier : NESTORET Jacques  
           LE BARS née VASSON Yvette  
           ADJIMI née SAKKRIOU Marthe  
 6 janvier : LAROCHELLE Nathalie

10 janvier : RODRIGUEZ Daniel  
           LEMAIRE Yvon  
           SIEDOFF Jean-Michel  
           MARTEAU Ginette  
 11 janvier : COUTURE née JARYCH Sophie  
           POUIT née EVEN Madeleine  
 14 janvier : MORISSE née DOUILLET Jeannine  
 15 janvier : DEMIR Seta  
           LE née LOEUY Sokhorn  
 16 janvier : BOUBERT née VICTOR Ginette  
 17 janvier : LACOMBE Michel  
 20 janvier : DUL née SEMKOWICZ Jeanne  
           FOURNIER Roger  
 24 janvier : AUGENDRE Bernard  
 27 janvier : PERRIN née RICOUX Paulette  
 28 janvier : COULON Ginette



## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES ET DES ACCUEILS DE LOISIRS



Période du 29 février au 4 mars

GONESSE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Salade de betteraves Chou-fleur en salade <i>Vinaigrette échalote</i>	Salade verte et croûtons Salade verte et emmental <i>Vinaigrette ciboulette</i>	Carottes râpées au citron <i>Vinaigrette persil</i> Céleri rémoulade	Endives aux pommes Endives et croûtons <i>Vinaigrette miel</i>	Oeufs durs mayonnaise Salami et cornichons
Crêpinette de porc au jus Colin ail et fines herbes	Chicken wings Nuggets de poisson (colin)	Lasagnes à la bolognaise (boeuf) Spaghetti à la bolognaise de thon	Rôti de boeuf sauce chasseur Filet de hoki sauce citron	Steak de colin à la crème Escalope de dinde aux oignons
Pommes vapeur	Blettes à la béchamel		Haricots beurre persillés	Ratatouille et blé
Emmental Carré de l'est	Fromage blanc aux fruits Fromage blanc et sucre	Camembert Edam	Tartare ail et fines herbes Croq lait <b>Pain de campagne</b>	Yaourt nature sucré Yaourt aromatisé
Fruit de saison Fruit de saison	Eclair au chocolat Eclair à la vanille	Compote pomme-fraise Compote pomme-cassis	Riz au lait et sauce caramel Semoule au lait et sauce caramel	Fruit de saison Fruit de saison
GÔUTER				
Petit suisse sucré Madeleine Jus de pommes	Lait demi-écrémé Fruit de saison Baguette et confiture d'abricots	Sirap de fraise Croissant boulanger Fruit de saison	Yaourt aromatisé Barre de céréales Jus d'orange	Baguette Fraidou Jus d'ananas



Période du 7 mars au 11 mars

GONESSE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			 <b>VIVA MEXICO !!</b>	
Friand au fromage Friand à la viande	Potage au potiron (pommes de terre et potiron)	Salade coleslaw Concombre à la crème ciboulette	Crèmeux et tortillas maïs (préparation fromagère aux poivrons et tortillas)	Salade de tomate à la feta Salade de tomates et maïs <i>Vinaigrette basilic</i>
Sauté de porc à l'indienne Omelette	Cordon bleu (volaille) Pavé du fromager	Blanquette de veau Médaille de merlu à l'aneth	Chili con carne ! Steak de colin sauce mexicaine	Boulettes de saumon à l'oseille Boulette d'agneau au jus
Julienne de légumes	Bouquets de brocolis	Tortis	Riz 	Rôtis de légumes (galette de pommes de terre et légumes)
Fromage blanc sucré Fromage blanc aux fruits	Brie Brebis crème	Saint Môret Cotentin nature	Petit suisse aux fruits Petit suisse sucré 	
Fruit de saison Fruit de saison	Fruit de saison Fruit de saison	Crème dessert au chocolat Crème dessert à la vanille	 Cake sucré à la patate douce	Ile flottante
GÔTER				
Baguette Fromage fondu Président Jus de raisin	Yaourt nature sucré Bongateau au chocolat Jus d'orange	Lait demi-écrémé Fruit de saison Baguette et confiture de groseilles	Fromage blanc sucré Petit pain au lait Fruit de saison	Sirop de grenadine Fourrandise au citron Fruit de saison



Période du 14 mars au 18 mars

GONESSE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Carottes râpées Pomelos et sucre	Salade de tortis au surimi Lentilles, <i>vinaigrette du terroir</i>	Pizza au fromage Pizza royale	Salade harmonie Courgettes râpées <i>Vinaigrette balsamique</i>	Salade verte et mimolette Salade du chef (batavia, jambon, emmental, tomates, olives) <i>Vinaigrette persil</i>
Couscous merguez Couscous au colin	Poulet rôti Steak haché de thon normande	Paupiette de veau aux olives Fricassée de saumon au basilic --	Bœuf braisé au jus -- Filet de hoki à la tomate --	Filet de lieu noir à l'aneth Sauté de dinde sauce forestière --
	Gratin du Sud (courgettes, tomates, basilic, béchamel)	Petits pois au jus	Pommes campagnardes	Salsifis persillés
Coulommiers Saint Paulin	Mimolette Fraidou <b><u>Baguette de campagne</u></b>	Yaourt velouté nature et sucre Yaourt Velouté fruit	Fromage fondu Président Tomme grise	Yaourt nature sucré Yaourt aromatisé
Flan nappé caramel Flan chocolat	Smoothie aux fruits frais	Fruit de saison Fruit de saison	Compote pomme- framboise Compote pomme-banane	Gâteau basque Flan pâtissier
GÔTER				
Baguette Tartare ail et fines herbes Jus d'ananas	Fromage blanc aux fruits Jus de pommes Baguette et beurre	Lait demi-écrémé Gaufre liégeoise Fruit de saison	Petit suisse sucré Fruit de saison Baguette viennoise et chocolat au lait	Lait demi-écrémé Palets bretons Compote pomme-fraise



Période du 21 mars au 25 mars

GONESSE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Blé à la provençale Haricots rouges et blancs à l'orientale	Salade de mâche et noix <i>Vinaigrette miel</i> Radis et beurre	Rillettes de thon maison Rosette tranchée et cornichons	Salade de betteraves Soja et maïs <i>Vinaigrette échalote</i>	Salade verte, croûtons et chèvre Salade verte, croûtons et mimolette <i>Vinaigrette persil</i>
Chicken wings Calamars à la romaine	Saucisse de toulouse Colin meunière	Poulet émincé au jus Quenelles de brochet sauce crevettes	Bœuf bourguignon Filet de limande sauce safranée	Colin ail et fines herbes Omelette
Haricots verts	Coquillettes et fromage rapé	Emincé de poireaux et pommes de terre en gratin	Boulgour et jus	Chou romanesco et brocolis
Tartare ail et fines herbes Brie	Bleu Saint Môret	Fromage blanc sucré Fromage blanc aux fruits	Six de Savoie Gouda	Petit suisse sucré Petit suisse aux fruits
Fruit de saison Fruit de saison	Mousse au chocolat au lait 70 % Mousse au chocolat noir 30%	Salade de fruits frais	Fruit de saison Fruit de saison	Cake aux pêches maison
GOÛTER				
Petit suisse sucré Paillolines Jus de pamplemousse	Yaourt Velouté fruit Speculoos Fruit de saison	Baguette Emmental Jus d'orange	Sirop de citron Pain au chocolat boulangier Compote de pommes	Lait demi-écrémé Fruit de saison Baguette et Miel



Période du 28 mars au 1 avril

GONESSE SCOLAIRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>JOYEUSES PÂQUES</b>				
	Taboulé Salade de riz niçois	Salade d'artichaut Tomate et mimolette <i>Vinaigrette miel</i>	Salade verte œuf et surimi sauce cocktail 	Salade de haricots verts Salade de maïs <i>Vinaigrette échalote</i>
	Escalope de dinde au jus Pavé de poisson blanc mariné au citron (colin ou hoki)	Lasagnes à la bolognaise (bœuf) Lasagnes au saumon	Roti d'agneau farçi sauce pascaline Paupiette de saumon sauce aneth	Steak de colin à la dieppoise Burger de veau sauce forestière
<b>FERIE</b>	Epinards béchamel		Poêlée de légumes 	Pommes smiles
	Saint Nectaire Fraidou <b><u>Baguette tradition</u></b>	Camembert Edam	Fol épi 	Yaourt aux fruits Yaourt nature sucré
	Fruit de saison Fruit de saison	Poires au sirop Cocktail de fruits au sirop	Gateau de paques et son chocolat	Fruit de saison Fruit de saison
GOÛTER				
	Petit suisse sucré Jus d'ananas Baguette et confiture de prunes	Lait demi-écrémé Brioche et miel Fruit de saison	Fromage blanc aux fruits Fourrandise à la fraise Fruit de saison	Baguette Fromage fondu Président Jus d'orange

## Groupe socialiste et apparentés

### ROISSY PAYS DE FRANCE

Dans le dernier numéro du Gonesse, il vous a été présentée la nouvelle intercommunalité réunissant la communauté d'agglomération Val de France avec celle de Roissy Porte de France et 17 communes de Seine et Marne.

La nouvelle communauté d'agglomération à laquelle nous appartenons et qui regroupe 42 communes et près de 350 000 habitants devient « Roissy Pays de France ».

Plusieurs communes avaient bloqué la naissance des nouvelles intercommunalités par des recours devant le Tribunal administratif et une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) transmise au Conseil d'Etat.

Le rejet de cette QPC par le Conseil d'Etat courant février ouvre la voie à la mise en place de la nouvelle communauté d'agglomération qui se réunira pour la première fois le 31 mars. Entre temps le Conseil municipal aura désigné parmi les 10 conseillers communautaires élus en 2014, sept conseillers pour représenter la Ville au sein de Roissy Pays de France. Ce sera ensuite l'heure de définir ensemble, les compétences, la gouvernance, le budget, les règles de solidarité, et les projets d'intérêt général permettant la construction d'un avenir commun qui rassemble les populations urbaines et rurales autour de Roissy.

### EUROPACITY

Occupant près d'un tiers de la surface du projet du Triangle de Gonesse, EuropaCity est un projet majeur qui n'a rien à voir avec les centres commerciaux tels Aeroville ou O'Parinor.

EuropaCity a vocation à devenir un quartier de loisirs accessible à tous les publics. Le commerce n'en sera qu'une composante. Les parcs à thème, des neiges ou aquatique, la halle d'exposition, le cirque, les salles de spectacle constitueront l'essentiel de sa surface et permettront l'attractivité touristique de ce complexe. De sa construction à son exploitation, EuropaCity emploiera plusieurs milliers de personnes. C'est une véritable opportunité qui s'offre à notre ville en termes de notoriété, de moyens d'action, de développement économique et de création d'emplois.

La réunion de lancement du débat public sur le projet EuropaCity aura lieu jeudi 17 mars à 20H à la Salle Jacques BREL, vos élus vous invitent à venir nombreux vous informer et vous exprimer.

### REFORME CONSTITUTIONNELLE

Le projet de réforme constitutionnelle présenté au mois de février a divisé les Français et presque tous les Groupes politiques. A Gonesse, la grande majorité des élus socialistes a partagé les convictions du Député-maire, Jean Pierre BLAZY, qui a voté contre ce projet en estimant d'une part que l'état d'urgence qui existe dans la loi, n'avait pas besoin d'être constitutionnalisé et d'autre part qu'inscrire dans la Constitution la déchéance de nationalité était un risque pour le futur et que la loi aurait pu envisager d'autres solutions telle l'indignité nationale.

## Groupe communiste et républicain

### L'URGENCE DU DÉFI ÉDUCATIF DANS UN MONDE EN PROFONDES MUTATIONS

L'Education, si elle ne peut à elle seule constituer un rempart de civilisation contre les régressions de toute nature, en est cependant un élément essentiel. Ce constat est encore plus vrai après les événements tragiques que nous avons connus en 2015 et la prolongation de l'état d'urgence.

Dans un contexte marqué par les profondes fractures qui minent notre société, il importe de poursuivre et accélérer la transformation du système éducatif.

Face aux mutations technologiques, environnementales et culturelles en cours, les finalités de l'éducation et les formes d'apprentissage sont questionnées, pendant le temps scolaire et tous les autres temps éducatifs. Comment permettre à des enfants et à des jeunes de devenir des femmes et des hommes capables de réaliser leur potentiel quelle que soit leur origine, de prendre plaisir à apprendre, de faire valoir leurs talents, d'exercer leur responsabilité citoyenne.

La Réforme de l'École et les nouveaux rythmes scolaires sont des réponses aux défis de notre société. La réussite dépend, entre autre, du partenariat entre l'Education et les collectivités territoriales dont la montée en puissance dans le champ éducatif se concrétise dans l'organisation des temps péri et extra scolaires.

A Gonesse ce partenariat existe depuis longtemps et la réforme des rythmes scolaires a été appliquée dès septembre 2013. Même s'il est trop tôt pour en mesurer les effets, la ville a souhaité connaître l'avis des parents et des enfants sur l'organisation et les activités proposées. Grâce à des taux de retour des questionnaires très satisfaisants (89% pour les parents dont les enfants vont aux TAP et 66% des enfants interrogés) il est permis d'en déduire si les objectifs sont atteints : la nouvelle semaine scolaire est considérée adaptée au rythme et au bien-être des enfants (70%) et des parents (65%). La matinée de classe supplémentaire (mercredi) est jugée favorable aux apprentissages.

Pour 86% des parents les TAP sont bien un temps de découvertes éducatives et 74% sont satisfaits des activités proposées. Quant aux enfants, ils les apprécient pour 60% et trouvent leur durée trop courte. 45% d'entre eux ont découvert des activités qu'ils ne connaissaient pas, 56% ont envie de s'inscrire à des activités extra scolaires et pour 31% d'entre eux, les parents les ont effectivement inscrits dans une association sportive ou culturelle.

A côté de ces deux parcours sportif et culturel, le parcours citoyen proposé dans lequel les enfants sont initiés au développement durable, aux valeurs de la République et au vivre ensemble, à la santé... est également bien noté par les enfants qui apprennent à débattre ensemble, à s'écouter et à se respecter.

Ces quelques chiffres montrent que les objectifs éducatifs fixés sont atteints : éveil de la curiosité intellectuelle, transmission de valeurs morales. Cela représente un effort financier important de la ville, que l'Etat compense insuffisamment. Pour autant la gratuité sera maintenue pour tous les enfants, car tous doivent pouvoir accéder à ce temps d'éducation complémentaire de celui de l'école.

Le groupe des élus communistes fera tout pour préparer les enfants à un avenir fraternel, solidaire dans une société libre et égalitaire.

## Agir pour Gonesse

### Budget 2016 «...presque honnête...» dit Michel JAUREY :

Comme chaque début d'année, l'étude du budget est présentée aux élu(e)s. La baisse des dotations de l'Etat, combinée avec une situation économique encore incertaine, doit inciter les collectivités à faire preuve de prudence. Depuis des années, nous avons proposé des solutions pour dépenser moins. Nous pouvons donc nous interroger sur les leviers que la majorité mettra en place. Le député et maire cherche enfin à faire des économies sur le fonctionnement (915 000€/-2,03%). Nous ne pouvons qu'être satisfaits, sachant que les dépenses par habitant sont supérieures de 20% par rapport à la strate des villes de notre taille et de fiscalité similaire. Nous constatons avec regret que la majorité a décidé de baisser le total des indemnités des agents titulaires de la Ville, de près de 260 000€. Pourtant, nous avions demandé aux élu(e)s de montrer l'exemple, en diminuant leurs indemnités de 30% (90 000€) dont 15% (45000€) Gonesse n'était plus chef-lieu de canton. Notre proposition n'a pas été retenue par la majorité trop vénale. De plus, celle-ci ose nous prétexter un surcroît de travail. Les dirigeants et les bénévoles des associations de la Ville apprécieront cet argument fallacieux.

Les investissements et les restes à réaliser présentaient, lors du budget supplémentaire du 12 novembre 2015, un montant de 10306833€, avec pour recette 9 402 814€, dont 3M€ d'emprunt et 4,5M€ de subventions. Nous avions alors demandé, sans succès, les justificatifs de ces derniers. A ce jour, nous constatons que le montant des investissements est en forte diminution, soit près de 3,6 M€. Quant au montant des subventions, il est ramené à 822 912€, avec de plus un emprunt de 3,9 M€. Les Gonessiens apprécieront, une nouvelle fois, ce revirement et ce «jeu» comptable qui atteste l'incompétence conjugée et à la mauvaise gestion des finances de la Ville. De plus, la majorité ose même envisager d'augmenter les impôts locaux, alors que nous sommes en pleine période de crise économique et que le pouvoir d'achat des ménages est particulièrement à la baisse.

### Commerce du centre-ville:

Le député et maire ose annoncer avec satisfaction la création de 4 commerces sur la place du Général de Gaulle. En réalité, il n'en est rien. En fait, il s'agit de deux commerces existants qui ont été déplacés d'un endroit à l'autre de la Ville. Ceci ne peut, en aucune façon, suffire et satisfaire les attentes des Gonessiens. Encore un exemple de plus, s'il le fallait, qui atteste un manque évident d'une vision cohérente et à long terme, d'un développement d'activités de proximité répondant aux besoins de la Commune.

### Communauté d'agglomérations «Roissy Pays de France»:

Une nouvelle «super» agglomération vient de voir le jour. Elle regroupe «Roissy Porte de France», «Val de France» et 17 communes (réticentes) de Seine-et-Marne. Le Conseil Municipal doit choisir les représentants au Conseil Communautaire de «Roissy Porte de France». Jusqu'alors, nous y avions un représentant. Qu'en sera-t-il pour le prochain Conseil Communautaire lors de sa prochaine installation ?

## Gonesse Bleu Marine

Un budget fragile placé sous le signe de l'austérité

Le budget 2016 a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 janvier dernier. Au nom du groupe Gonesse Bleu Marine que je préside, j'ai fait le choix de voter contre un budget d'austérité qui se caractérise avant tout par son extrême fragilité.

Les recettes de la ville sont en chute libre, compte tenu du plan d'austérité des comptes publics de la Nation qui réduit de 11 milliards d'euros les concours de l'Etat aux collectivités locales.

En matière de fonctionnement, la perte de la dotation forfaitaire est évaluée de 2.712.792 euros en 4 ans : pour cette année, après imputation des dotations de péréquation, nos recettes de fonctionnement afficheront une baisse globale de 915.000 euros. Dans ces conditions, les dépenses de fonctionnement seront terriblement compressées, au risque de compromettre, au préjudice des Gonessiens, la qualité et la continuité des missions du service public communal.

La situation est tout aussi préoccupante en matière d'investissement : les crédits consacrés par la ville à nos dépenses d'avenir sont en nette diminution du fait, là encore, de la baisse drastique des subventions, lesquelles ne représentent plus en effet que 6,6 % des recettes contre 21,7 % en 2015. Au prix d'un endettement toujours plus important, - l'encours de la dette s'établit à 33.222.036,61 euros au 1er janvier 2016 -, la ville de Gonesse devra ainsi limiter cette année ses ambitions à un programme d'entretien de bâtiments, de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts, sans réalisation majeure particulière.

L'appauvrissement économique, l'insécurité galopante et la dégradation continue du cadre de vie à Gonesse ne contribueront pas au surplus à fixer les ménages et les entreprises sur notre territoire, handicapant ainsi à terme notre capacité à mobiliser une fiscalité locale autrefois dynamique.

Devant pareilles contraintes, j'ai proposé officiellement à Jean-Pierre Blazy, en décembre et janvier derniers, l'adoption par le Conseil municipal d'une déclaration solennelle afin d'exprimer avec force notre indignation collective à l'égard de la politique d'austérité budgétaire pratiquée aveuglement par le gouvernement socialiste, à la demande d'une Commission de Bruxelles qui impose aux peuples européens des politiques toujours plus récessives au nom d'une idéologie ultra-libérale d'un autre âge.

Préférant sans doute rester fidèle à la majorité parlementaire à laquelle il appartient plutôt que de défendre les intérêts bien compris de ses administrés, le député-maire a décliné ma requête. S'abstenant de voter à Paris le budget de la Nation, tout en refusant à Gonesse de voter une motion de défiance budgétaire à l'égard du gouvernement Valls, Jean-Pierre Blazy a donc choisi, une fois de plus, de privilégier l'ambiguïté à la clarté. Les Gonessiens apprécieront...

## Europe écologie Les Verts

Mais quel Projet de loi...

La loi El Khomri de réforme du code du travail contient de nombreuses atteintes aux droits des salariés, reverse la « hiérarchie des normes » et ainsi instaure un code, non pas simplifié, mais dangereusement libéralisé.

En effet, les atteintes aux droits des salariés sont nombreuses dans ce texte : plafond d'indemnités de licenciement en cas de licenciement illégal, impossibilité pour le salarié de contester une modification de son contrat de travail sous peine de licenciement par exemple. Mais cette loi comprend aussi des mesures, notamment sur le temps de travail, qui sont des atteintes non seulement aux droits des salariés mais surtout à leur santé. Ainsi en va-t-il de la durée maximale du travail, de la banalisation des heures supplémentaires, du calcul des horaires de nuit, de repos et d'habillement. Ces mesures, passées souvent inaperçues dans les lois sur les trente-cinq heures, visaient à protéger les salariés d'abus de flexibilité de la part des entreprises. Las, les salariés doivent désormais se soumettre à la variation des rythmes, à l'intensification et au travail de nuit sans possibilité de recours et même sous peine de licenciements. Il est loin le temps où Emmanuel Macron promettait la main sur le cœur que le travail du dimanche se ferait sur la base du volontariat.

Mais l'atteinte la plus insidieuse aux droits des salariés est sans doute l'inversion de la hiérarchie des normes et l'importance incroyable donnée à l'accord d'entreprise. En effet les accords de branche qui s'imposaient aux entreprises étaient négociés au niveau national entre syndicats de salariés et syndicats de patrons. Les syndicats de salariés, aguerris aux négociations et fins connaisseurs du droit étaient à même de contrebalancer les volontés parfois excessives de flexibilité des chefs d'entreprises. Aujourd'hui alors que l'accord d'entreprise s'impose, ce sont le plus souvent des syndicats maison, probablement peu expérimentés mais très sensibles à ne pas perdre leur emploi qui vont signer ces accords. Or les syndicats représentatifs loin de l'image parfois véhiculée pour les ridiculiser sont de bons négociateurs et protecteurs des droits des salariés sans pour autant être dans une opposition systématique (la CGT a titre d'exemple a signé 85% des accords qui ont été négociés au niveau des branches).

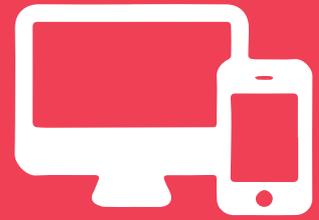
Enfin, loin de miser sur le dialogue social comme il le prétend, le projet de réforme du Code du travail permettrait de court-circuiter les organisations syndicales majoritaires avec l'arme du référendum à la main de l'employeur et des organisations minoritaires.

Le code du travail a sans doute besoin d'être remanié. Mais une réforme de cette ampleur ne peut-être menée que par un vaste chantier de concertation. Et certainement pas à travers une opération de copier/coller du cahier de revendications du Medef.

Et à tout le moins, aurions nous pu espérer sous une présidence de gauche que la flexibilisation du travail soit accompagnée de droits supplémentaires à la formation, de garanties en faveur du maintien des revenus durant les périodes de chômage transitoire, en faveur aussi du maintien dans l'emploi des salariés vieillissants ou malades... Or, loin de cette vision, les indemnités chômage sont d'ores et déjà pointées comme problématiques parce que supposées non suffisamment incitatives et le droit à la formation garanti par les régions, est aujourd'hui menacé par les restrictions budgétaires. Après le CICE, le Pacte de Responsabilité, les lois Macron, voici un cadeau supplémentaire accordé aux entreprises sans contrepartie et sans assurance de création d'emplois ou sans garantie et protection supplémentaires pour les nouveaux statuts précaires.

Il est loin le temps où la gauche prônait le progrès social comme pierre angulaire de toute politique ambitieuse. Plus proche de Molière et du médecin malgré lui que de Rousseau et de ses idéaux, la gauche des lumières s'éteint sans doute un peu plus avec cette loi.

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le  
compte-rendu du  
Conseil Municipal  
du 28 janvier  
sur le site de la ville  
[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Le prochain  
Conseil municipal  
aura lieu le  
vendredi 18 mars,  
à 20h30  
salle du conseil  
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

**Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Marie France Baully.

**Maquette :** Pierre Cliquet  
**Photos :** Ville de Gonesse.

**Photogravure et imprimerie :** RPG.

**Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

**Tél. :** 01 34 45 11 11 (standard).

**Fax :** 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

# LANCEMENT DU DÉBAT PUBLIC SUR EUROPACITY

UN GRAND PÔLE DE LOISIRS,  
DE CULTURE, DE COMMERCES ET D'HÔTELS

80 HECTARES SUR LES 250 HECTARES  
D'AMÉNAGEMENT DU TRIANGLE DE GONESSE

Venez vous informer et donner votre avis

**17 MARS - 20H - SALLE J. BREL**



INFORMATIONS : 01 34 45 11 06

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)